

Dawaiy : une nouvelle plateforme dématérialisant et facilitant les autorisations d'export de médicaments

Compte Test - 2020-05-11 00:46:35 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Les établissements pharmaceutiques industriels (EPI) opérant au Maroc peuvent désormais déposer en ligne une demande d'autorisation spécifique d'exportation des médicaments ainsi que les pièces composant le dossier de cette ASEM. La nouvelle plateforme permet également aux EPI de suivre à distance l'état de traitement d'évaluation des médicaments candidats à l'export ainsi que l'établissement et la délivrance des ASEM. L'évaluation en ligne des médicaments concernés et l'échange électronique des différentes correspondances, pièces et courriers peuvent également être effectués à distance. Ce nouveau service, qui va sans doute renforcer la transparence dans la gestion des ASEM et réduire les délais d'obtention des ASEM qui ne dépassera pas les 72 heures, a prévu également une assistance 24 h/24 pour accompagner les industriels le temps qu'ils se familiarisent avec la plateforme Dawaiy. Pour accélérer l'exportation des médicaments, les réponses positives sont automatiquement notifiées aux autorités douanières à travers la plateforme dématérialisée. Par une telle initiative, le ministère de la Santé a facilité les démarches relatives aux ASEM pour permettre une bonne gestion des exportations en évitant les déplacements et sans compromettre les exportations vers les pays africains. Cette exportation permet ainsi de venir en aide à nos partenaires africains sans pour autant impacter la disponibilité des médicaments au Maroc.